

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE MONTBERON

Numéro SIRET : **21310364100014**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie de L'UNION**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **BUDGET COMMUNAL**

ANNEE 2019

Code INSEE 31364	COMMUNE MONTBERON BUDGET COMMUNAL	BP 2019
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 994
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 383 515,00	1 616 389,00	544,79	848,74

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	727,85	0,00
2	Produit des impositions directes/population	343,64	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	723,43	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	272,74	0,00
5	Encours de dette/population	284,67	0,00
6	DGF/population	153,87	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,80%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	103,80%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	37,70%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	39,35%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
---	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

6262

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 822 535,95	2 188 317,40
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 634 218,55
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		2 822 535,95	2 822 535,95

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	934 034,93	986 930,27
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	6 154,54	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 46 740,80	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		986 930,27	986 930,27
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		3 809 466,22	3 809 466,22

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	510 000,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 205 430,00	0,00	1 216 000,00	1 216 000,00	1 216 000,00
014	Atténuations de produits	12 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	281 886,00	0,00	337 585,00	337 585,00	337 585,00
Total des dépenses de gestion courante		2 009 516,00	0,00	2 153 585,00	2 153 585,00	2 153 585,00
66	Charges financières	28 500,00	0,00	25 600,00	25 600,00	25 600,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 038 016,00	0,00	2 179 185,00	2 179 185,00	2 179 185,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	266 806,15		625 588,93	625 588,93	625 588,93
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	31 120,00		17 762,02	17 762,02	17 762,02
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		297 926,15		643 350,95	643 350,95	643 350,95
TOTAL		2 335 942,15	0,00	2 822 535,95	2 822 535,95	2 822 535,95

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 822 535,95

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	224 857,00	0,00	275 804,00	275 804,00	275 804,00
73	Impôts et taxes	999 101,00	0,00	1 045 102,00	1 045 102,00	1 045 102,00
74	Dotations, subventions et participations	791 673,00	0,00	803 029,00	803 029,00	803 029,00
75	Autres produits de gestion courante	2 885,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
Total des recettes de gestion courante		2 043 516,00	0,00	2 165 935,00	2 165 935,00	2 165 935,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 043 516,00	0,00	2 165 935,00	2 165 935,00	2 165 935,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	6 949,00		22 382,40	22 382,40	22 382,40
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		6 949,00		22 382,40	22 382,40	22 382,40
TOTAL		2 050 465,00	0,00	2 188 317,40	2 188 317,40	2 188 317,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 634 218,55

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 822 535,95

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

620 968,55

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	17 711,60	17 711,60	17 711,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	736 112,00	6 154,54	792 702,95	792 702,95	798 857,49
	Total des dépenses d'équipement	736 112,00	6 154,54	810 414,55	810 414,55	816 569,09
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	78 916,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	78 916,00	0,00	69 000,00	69 000,00	69 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	815 028,00	6 154,54	879 414,55	879 414,55	885 569,09
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	6 949,00		22 382,40	22 382,40	22 382,40
041	Opérations patrimoniales (4)			32 237,98	32 237,98	32 237,98
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	6 949,00		54 620,38	54 620,38	54 620,38
	TOTAL	821 977,00	6 154,54	934 034,93	934 034,93	940 189,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

46 740,80

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

986 930,27

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	242 429,60	0,00	126 946,00	126 946,00	126 946,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	181 221,25	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	423 650,85	0,00	126 946,00	126 946,00	126 946,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	100 400,00	0,00	131 500,00	131 500,00	131 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	237 826,49	0,00	52 895,34	52 895,34	52 895,34
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	338 226,49	0,00	184 395,34	184 395,34	184 395,34
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	761 877,34	0,00	311 341,34	311 341,34	311 341,34
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	266 806,15		625 588,93	625 588,93	625 588,93
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	31 120,00		17 762,02	17 762,02	17 762,02
041	Opérations patrimoniales (4)			32 237,98	32 237,98	32 237,98
	Total des recettes d'ordre d'investissement	297 926,15		675 588,93	675 588,93	675 588,93
	TOTAL	1 059 803,49	0,00	986 930,27	986 930,27	986 930,27

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

986 930,27

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

620 968,55

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	600 000,00		600 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 216 000,00		1 216 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	337 585,00		337 585,00
66	Charges financières	25 600,00	0,00	25 600,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	17 762,02	17 762,02
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		625 588,93	625 588,93
Dépenses de fonctionnement - Total		2 179 185,00	643 350,95	2 822 535,95

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 822 535,95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 720,04	1 720,04
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	69 000,00	0,00	69 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	798 857,49		798 857,49
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	17 711,60	0,00	17 711,60
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		20 662,36	20 662,36
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	32 237,98	32 237,98
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		885 569,09	54 620,38	940 189,47

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

46 740,80

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

986 930,27

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	21 000,00		21 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	275 804,00		275 804,00
73	Impôts et taxes	1 045 102,00		1 045 102,00
74	Dotations, subventions et participations	803 029,00		803 029,00
75	Autres produits de gestion courante	21 000,00	0,00	21 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	1 720,04	1 720,04
78	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	20 662,36	20 662,36
	Recettes de fonctionnement - Total	2 165 935,00	22 382,40	2 188 317,40

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 634 218,55

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 822 535,95

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	131 500,00	0,00	131 500,00
13	Subventions d'investissement	126 946,00	0,00	126 946,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		17 762,02	17 762,02
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	32 237,98	32 237,98
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		625 588,93	625 588,93
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	258 446,00	675 588,93	934 034,93

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 52 895,34

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 986 930,27

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	510 000,00	600 000,00	600 000,00
60611	Eau et assainissement	12 000,00	10 500,00	10 500,00
60612	Énergie - Électricité	67 000,00	72 000,00	72 000,00
60613	Chauffage urbain	30 000,00	25 000,00	25 000,00
60621	Combustibles	3 500,00	3 500,00	3 500,00
60622	Carburants	4 000,00	5 000,00	5 000,00
60623	Alimentation	130 000,00	155 000,00	155 000,00
60624	Produits de traitement	7 000,00	7 000,00	7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	7 500,00	7 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	35 000,00	35 000,00	35 000,00
60636	Vêtements de travail	3 300,00	3 000,00	3 000,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	4 500,00	4 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	8 950,00	9 500,00	9 500,00
611	Contrats de prestations de services	65 000,00	106 000,00	106 000,00
6132	Locations immobilières	300,00	300,00	300,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	17 300,00	17 300,00
61521	Terrains	11 800,00	9 000,00	9 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	11 000,00	19 500,00	19 500,00
615231	Entretien et réparations voiries	3 000,00	11 000,00	11 000,00
61551	Matériel roulant	5 000,00	7 000,00	7 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6161	Assurance multirisques	12 300,00	7 800,00	7 800,00
6182	Documentation générale et technique	450,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	800,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	2 000,00	3 200,00	3 200,00
6231	Annonces et insertions	100,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00
6237	Publications	6 000,00	8 000,00	8 000,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	8 500,00	8 500,00
6257	Réceptions	500,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6262	Frais de télécommunications	13 000,00	14 000,00	14 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois communaux ...)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6288	Autres services extérieurs	6 500,00	6 000,00	6 000,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	1 700,00	1 700,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	2 000,00	3 000,00	3 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 205 430,00	1 216 000,00	1 216 000,00
6331	Versement de transport	14 800,00	15 100,00	15 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 700,00	3 800,00	3 800,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	14 450,00	14 800,00	14 800,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 220,00	2 500,00	2 500,00
6411	Personnel titulaire	580 300,00	537 000,00	537 000,00
6413	Personnel non titulaire	201 466,00	260 000,00	260 000,00
64162	Emplois d'avenir	21 410,00	15 700,00	15 700,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	139 700,00	151 000,00	151 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	171 800,00	162 500,00	162 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	11 300,00	11 200,00	11 200,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 600,00	26 300,00	26 300,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 050,00	2 000,00	2 000,00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	8 200,00	7 100,00	7 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 984,00	3 700,00	3 700,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 450,00	3 000,00	3 000,00
6488	Autres charges		300,00	300,00
014	Atténuations de produits	12 200,00	0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	12 200,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	281 886,00	337 585,00	337 585,00
6531	Indemnités	57 000,00	57 200,00	57 200,00
6532	Frais de mission	1 800,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 615,00	6 700,00	6 700,00
6535	Formation		600,00	600,00
6536	Frais de représentation du maire	300,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	45 546,00	46 500,00	46 500,00
65548	Autres contributions	84 000,00	130 000,00	130 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 967,00	1 900,00	1 900,00
657361	Caisse des Ecoles	27 595,00	28 810,00	28 810,00
657362	CCAS	6 413,00	8 775,00	8 775,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	47 150,00	53 100,00	53 100,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	2 009 516,00	2 153 585,00	2 153 585,00
66	Charges financières (b)	28 500,00	25 600,00	25 600,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 000,00	25 000,00	25 000,00
6688	Autres	500,00	600,00	600,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	2 038 016,00	2 179 185,00	2 179 185,00
023	Virement à la section d'investissement	266 806,15	625 588,93	625 588,93
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	31 120,00	17 762,02	17 762,02
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	31 120,00	17 762,02	17 762,02
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	297 926,15	643 350,95	643 350,95
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	297 926,15	643 350,95	643 350,95
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	2 335 942,15	2 822 535,95	2 822 535,95

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 822 535,95

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	25 000,00	21 000,00	21 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	25 000,00	21 000,00	21 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	224 857,00	275 804,00	275 804,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	410,00	266,00	266,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	5 147,00	5 338,00	5 338,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	1 300,00	1 200,00	1 200,00
70632	A caractère de loisirs	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	85 000,00	115 000,00	115 000,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	115 000,00	135 000,00	135 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	4 000,00	4 000,00
70878	par d'autres redevables	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes	999 101,00	1 045 102,00	1 045 102,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	983 105,00	1 028 866,00	1 028 866,00
73211	Attribution de compensation	6 536,00	6 536,00	6 536,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	9 460,00	9 700,00	9 700,00
74	Dotations, subventions et participations	791 673,00	803 029,00	803 029,00
7411	Dotation forfaitaire	239 475,00	242 910,00	242 910,00
74121	Dotation de solidarité rurale	110 356,00	113 941,00	113 941,00
74127	Dotation nationale de péréquation	98 802,00	103 838,00	103 838,00
744	FCTVA	1 320,00	700,00	700,00
74712	Emplois d'avenir	16 000,00	10 200,00	10 200,00
74718	Autres	28 260,00	23 000,00	23 000,00
7473	Départements	1 800,00	1 300,00	1 300,00
7478	Autres organismes	215 000,00	220 000,00	220 000,00
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle ...	50 000,00	55 000,00	55 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	4 908,00	4 881,00	4 881,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	25 752,00	27 259,00	27 259,00
75	Autres produits de gestion courante	2 885,00	21 000,00	21 000,00
752	Revenus des immeubles	1 300,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 585,00	21 000,00	21 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		2 043 516,00	2 165 935,00	2 165 935,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		2 043 516,00	2 165 935,00	2 165 935,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	6 949,00	22 382,40	22 382,40
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	5 989,00	1 720,04	1 720,04
7811	Reprises sur amort. des immos incorporelles et corporelles	960,00	20 662,36	20 662,36
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		6 949,00	22 382,40	22 382,40
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 050 465,00	2 188 317,40	2 188 317,40

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	634 218,55
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 822 535,95
--	---------------------

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		17 711,60	17 711,60
2188	Autres immobilisations corporelles		17 711,60	17 711,60
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 120 (5)	185 727,00	90 000,00	90 000,00
	Opération d'équipement n° 121 (5)	13 463,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 122 (5)	13 049,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 123 (5)	20 400,00	100 000,00	100 000,00
	Opération d'équipement n° 125 (5)	27 748,00	30 000,00	30 000,00
	Opération d'équipement n° 133 (5)	5 680,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 141 (5)	137 692,00	374 502,95	374 502,95
	Opération d'équipement n° 142 (5)	228 200,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 154 (5)		2 000,00	2 000,00
	Opération d'équipement n° 156 (5)	38 880,00	40 000,00	40 000,00
	Opération d'équipement n° 160 (5)	1 320,00	12 000,00	12 000,00
	Opération d'équipement n° 162 (5)		7 200,00	7 200,00
	Opération d'équipement n° 163 (5)	685,00	2 000,00	2 000,00
	Opération d'équipement n° 166 (5)	5 300,00	22 000,00	22 000,00
	Opération d'équipement n° 167 (5)	22 268,00	3 000,00	3 000,00
	Opération d'équipement n° 177 (5)	33 200,00	70 000,00	70 000,00
	Opération d'équipement n° 183 (5)	2 500,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	736 112,00	810 414,55	810 414,55
16	Emprunts et dettes assimilées	78 916,00	69 000,00	69 000,00
1641	Emprunts en euros	78 700,00	69 000,00	69 000,00
16873	Départements	216,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	78 916,00	69 000,00	69 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	815 028,00	879 414,55	879 414,55
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	6 949,00	22 382,40	22 382,40
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	6 949,00	22 382,40	22 382,40
13913	Départements	5 989,00	1 720,04	1 720,04
2804131	Départements - Biens mobiliers, matériel et études	480,00	0,00	0,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	480,00	0,00	0,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains		20 662,36	20 662,36
041	Opérations patrimoniales (10)		32 237,98	32 237,98
458101	Accessibilité quais de bus		32 237,98	32 237,98
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	6 949,00	54 620,38	54 620,38
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	821 977,00	934 034,93	934 034,93

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

6 154,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

46 740,80

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

986 930,27

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL		BP	2019
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	242 429,60	126 946,00	126 946,00
1321	Etat et établissements nationaux	71 955,87	35 338,00	35 338,00
1323	Départements	170 473,73	91 608,00	91 608,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	181 221,25	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	181 221,25	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		423 650,85	126 946,00	126 946,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	338 226,49	184 395,34	184 395,34
10222	F.C.T.V.A.	55 400,00	61 500,00	61 500,00
10226	Taxe d'aménagement	45 000,00	70 000,00	70 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	237 826,49	52 895,34	52 895,34
Total des recettes financières		338 226,49	184 395,34	184 395,34
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		761 877,34	311 341,34	311 341,34
021	Virement de la section de fonctionnement	266 806,15	625 588,93	625 588,93
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	31 120,00	17 762,02	17 762,02
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes		1 452,97	1 452,97
281312	Bâtiments scolaires		2 583,07	2 583,07
281318	Autres bâtiments publics		1 479,91	1 479,91
28135	Installat ^o générales, agencements, aménagement des construct ^o		3 335,72	3 335,72
28138	Autres constructions		982,00	982,00
28151	Réseaux de voirie		1 055,48	1 055,48
28152	Installations de voirie		491,00	491,00
281533	Réseaux câblés		145,00	145,00
281538	Autres réseaux		220,13	220,13
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	31 120,00	1 804,64	1 804,64
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers		1 416,55	1 416,55
28184	Mobilier		1 454,93	1 454,93
28188	Autres immobilisations corporelles		1 340,62	1 340,62
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		297 926,15	643 350,95	643 350,95
041	Opérations patrimoniales (9)		32 237,98	32 237,98
458201	Accessibilité quais de bus		32 237,98	32 237,98
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		297 926,15	675 588,93	675 588,93
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 059 803,49	986 930,27	986 930,27

+

RESTES A REALISER 2018 (10) 0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 986 930,27

COMMUNE MONTBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP 2019
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 120

LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		651 492,92	^a 0,00	90 000,00	^b 90 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	5 645,12	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 803,28	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	179,40	0,00	0,00	0,00	
2088	Autres immobilisations incorporelles	1 662,44	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	534 235,56	0,00	90 000,00	90 000,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 420,42	0,00	0,00	0,00	
21312	Bâtiments scolaires	317 639,77	0,00	84 000,00	84 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	14 123,94	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	1 045,42	0,00	0,00	0,00	
21533	Réseaux câblés	19 139,09	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	65 943,19	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	8 144,21	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	9 723,75	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	71 669,24	0,00	4 500,00	4 500,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	22 386,53	0,00	1 500,00	1 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	111 612,24	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	111 612,24	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-90 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 121

LIBELLE : EGLISE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		71 773,07	^a 0,00	5 000,00	^b 5 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	71 773,07	0,00	5 000,00	5 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	69 827,68	0,00	5 000,00	5 000,00	
2151	Réseaux de voirie	1 945,39	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-5 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 122

LIBELLE : SALLE DES FETES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		634 800,12	^a 0,00	30 000,00	^b 30 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	15 510,77	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	15 083,18	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	427,59	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	530 675,06	0,00	30 000,00	30 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	438 916,45	0,00	16 000,00	16 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	47 829,04	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	12 700,03	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aménagement	11 902,97	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	18 993,27	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	333,30	0,00	14 000,00	14 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	88 614,29	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	88 614,29	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00	
1313	Départements		0,00		0,00	
1323	Départements		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b)						-30 000,00
Excédent de financement si positif						
Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 123

LIBELLE : MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		552 119,93	^a 0,00	100 000,00	^b 100 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	19 854,81	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	12 707,51	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	7 147,30	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	334 496,77	0,00	100 000,00	100 000,00	
2111	Terrains nus	393,21	0,00	0,00	0,00	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 392,00	0,00	0,00	0,00	
21311	Hôtel de ville	123 552,96	0,00	99 400,00	99 400,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	6 197,14	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	14 094,09	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	9 603,88	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technie	68 240,78	0,00	0,00	0,00	
21783	Matériel de bureau et matériel informatique	2 571,40	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	1 789,62	0,00	0,00	0,00	
2182	Matériel de transport	26 312,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	34 341,78	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	36 525,33	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	8 482,58	0,00	600,00	600,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	197 768,35	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	197 768,35	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-100 000,00
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 125

LIBELLE : TENNIS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		87 525,94	^a 0,00	30 000,00	^b 30 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	87 525,94	0,00	30 000,00	30 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	66 204,81	0,00	30 000,00	30 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	17 940,00	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	2 388,83	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	992,30	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-30 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 133

LIBELLE : STADE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		438 552,39	^a 0,00	5 000,00	^b 5 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	19 997,37	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	19 622,40	0,00	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	374,97	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	54 692,16	0,00	5 000,00	5 000,00	
2113	Terrains aménagés autres que voirie	4 351,20	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 225,20	0,00	900,00	900,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	4 711,93	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	17 381,63	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technic	2 022,87	0,00	0,00	0,00	
2181	Installations générales, agencements et aména	11 464,56	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	6 589,39	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 945,38	0,00	4 100,00	4 100,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	363 862,86	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	338 839,36	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	24 742,50	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	281,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-5 000,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 141

LIBELLE : URBANISATION-VOIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		931 957,97	^a 0,00	374 502,95	^b 374 502,95	^b
20	Immobilisations incorporelles	54 208,80	0,00	10 000,00	10 000,00	
2031	Frais d'études	53 737,91	0,00	10 000,00	10 000,00	
2033	Frais d'insertion	470,89	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	504 426,85	0,00	364 502,95	364 502,95	
2111	Terrains nus	5 659,35	0,00	0,00	0,00	
2112	Terrains de voirie	65 372,16	0,00	275 502,95	275 502,95	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	16 507,10	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	2 430,12	0,00	0,00	0,00	
2138	Autres constructions	68 373,68	0,00	0,00	0,00	
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres construc	1 614,60	0,00	0,00	0,00	
2151	Réseaux de voirie	76 339,26	0,00	0,00	0,00	
2152	Installations de voirie	19 000,45	0,00	6 000,00	6 000,00	
21533	Réseaux câblés	200 650,76	0,00	83 000,00	83 000,00	
21534	Réseaux d'électrification	214,08	0,00	0,00	0,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 960,93	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techn	5 578,58	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	37 725,78	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	373 322,32	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	325 422,57	0,00	0,00	0,00	
2318	Autres immobilisations corporelles	10 855,75	0,00	0,00	0,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes d	37 044,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Départements	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1332	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-374 502,95

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 154

LIBELLE : BIBLIOTHEQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		22 369,99	^a 0,00	2 000,00	^b 2 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	3 229,87	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	3 229,87	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	19 140,12	0,00	2 000,00	2 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	726,02	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	9 189,89	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 377,57	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	4 347,47	0,00	2 000,00	2 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 499,17	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-2 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 156

LIBELLE : CANTINE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		13 528,20	^a 0,00	40 000,00	^b 40 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 528,20	0,00	40 000,00	40 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de terr	3 157,44	0,00	0,00	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
2184	Mobilier	7 667,80	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 702,96	0,00	25 000,00	25 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-40 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 160
LIBELLE : MATERIEL SERVICE TECHNIQUE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		42 616,94	^a 0,00	12 000,00	^b 12 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	42 616,94	0,00	12 000,00	12 000,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	14 041,62	0,00	0,00	0,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	17 459,77	0,00	12 000,00	12 000,00	
2182	Matériel de transport	5 500,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	499,14	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 116,41	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-12 000,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 162
LIBELLE : ILLUMINATIONS NOEL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		19 574,46	0,00 ^a	7 200,00	7 200,00 ^b	7 200,00 ^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	19 574,46	0,00	7 200,00	7 200,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	19 574,46	0,00	7 200,00	7 200,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00^c	0,00^d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-7 200,00
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
 (2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
 (3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 163

LIBELLE : MATERIEL ANIMATION

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		5 554,07	^a 0,00	2 000,00	^b 2 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 554,07	0,00	2 000,00	2 000,00	
2184	Mobilier	1 302,57	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	4 251,50	0,00	2 000,00	2 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-2 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 166

LIBELLE : INFORMATIQUE MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		21 626,69	^a 0,00	22 000,00	^b 22 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	21 626,69	0,00	22 000,00	22 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 626,69	0,00	22 000,00	22 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-22 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 167

LIBELLE : ECOLE NUMERIQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		57 098,46	^a 0,00	3 000,00	^b 3 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	57 098,46	0,00	3 000,00	3 000,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	3 228,29	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	53 870,17	0,00	3 000,00	3 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-3 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 177

LIBELLE : PLU 2017

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		27 322,21	^a 6 154,54	70 000,00	^b 70 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	27 322,21	6 154,54	70 000,00	70 000,00	
202	Frais réalisation documents urbanisme et numé	27 322,21	6 154,54	70 000,00	70 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-76 154,54
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 424 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 424 000,00									
12-6857187	CAISSE EPARGNE	31/12/2005		28/12/2006	65 000,00	F		3.0	3.0		A	X	O	A-1
2-2007073	CAISSE EPARGNE	29/04/2007		29/04/2007	135 000,00	F		4.5	4.99649		A	X	O	A-1
T05Q09018PR	CREDIT AGRICOLE	27/12/2006		20/04/2007	89 000,00	F		3.75	4.93774		A	X	O	A-1
4-MON257595EUR/	CREDIT LOCAL DE FRANCE	03/04/2008		01/12/2008	250 000,00	F		4.73	5.70755		A	C	O	A-1
5-200901 112968	CAISSE DES DEPOTS & CONSIGNAT°	27/12/2008		01/02/2010	150 000,00	F		4.42	4.422		A	X	O	A-1
6-2009030	CAISSE EPARGNE	05/06/2009		16/03/2010	500 000,00	V		3.7	3.09296		A	X	O	A-1
11-T1HY57018PR	CREDIT AGRICOLE OZENNE	29/12/2010		20/01/2012	235 000,00	V	EURIBOR	2.205	1.23215		A	X	O	A-1
Total général					1 424 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		852 302,27					68 140,27	24 898,60	0,00	12 048,15
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		852 302,27					68 140,27	24 898,60	0,00	12 048,15
12-6857187	N	0,00		10 418,49	1,92	F		3,0	5 132,28	312,55	0,00	0,00
2-2007073	N	0,00		65 118,89	7,25	F		4.99649	6 942,30	2 930,35	0,00	0,00
T05Q09018PR	N	0,00		21 387,46	2,25	F		4.93774	6 868,37	802,03	0,00	379,62
4-MON257595EUR/	N	0,00		137 751,83	13,92	F		5.70755	9 839,42	6 515,66	0,00	504,19
5-200901 112968	N	0,00		71 830,02	5,08	F		4.422	10 715,47	3 174,89	0,00	2 476,16
6-2009030	N	0,00		414 569,84	20,17	V		3.09296	12 532,04	10 488,62	0,00	8 052,48
11-T1HY57018PR	N	0,00		131 225,74	7,00	V	EURIBOR	1.23215	16 110,39	674,50	0,00	635,70
Total général		0,00		852 302,27					68 140,27	24 898,60	0,00	12 048,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	852 302,27					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		70 720,04	70 720,04
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		69 000,00	69 000,00
1641	Emprunts en euros	69 000,00	69 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 720,04	1 720,04
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 720,04	1 720,04
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	70 720,04	6 154,54	D001 46 740,80	123 615,38

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		774 850,95	III 774 850,95
Ressources propres externes de l'année (a)		131 500,00	131 500,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	61 500,00	61 500,00
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	70 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		643 350,95	643 350,95
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 452,97	1 452,97
281312	Bâtiments scolaires	2 583,07	2 583,07
281318	Autres bâtiments publics	1 479,91	1 479,91
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	3 335,72	3 335,72
28138	Autres constructions	982,00	982,00
28151	Réseaux de voirie	1 055,48	1 055,48
28152	Installations de voirie	491,00	491,00
281533	Réseaux câblés	145,00	145,00
281538	Autres réseaux	220,13	220,13
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	1 804,64	1 804,64
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	1 416,55	1 416,55
28184	Mobilier	1 454,93	1 454,93
28188	Autres immobilisations corporelles	1 340,62	1 340,62
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	625 588,93	625 588,93

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	774 850,95	0,00	0,00	52 895,34	827 746,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 123 615,38
Ressources propres disponibles	IV 827 746,29
Solde	V = IV - II (6) + 704 130,91

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574	01	Subvention de fonctionnement	A CROCHE CHOEUR	Associations	800,00
6574	03	Subvention de fonctionnement	APEM DE MONTBERON	Associations	350,00
6574	23	Subvention de fonctionnement	ARBRES ET PAYSAGES D AUTAN	Associations	200,00
6574	04	Subvention de fonctionnement	ATELIER ART FLORAL BAMBOU	Associations	500,00
6574	05	Subvention de fonctionnement	CAMAIEU	Associations	350,00
6574	06	Subvention de fonctionnement	COMITES DES FETES	Associations	10 000,00
6574	07	Subvention de fonctionnement	DIAM	Associations	13 600,00
6574	08	Subvention de fonctionnement	ENTENTE VALLEE DU GIROU	Associations	1 000,00
6574	09	Subvention de fonctionnement	FNACA	Associations	100,00
6574	10	Subvention de fonctionnement	FOYER RURAL	Associations	5 000,00
6574	11	Subvention de fonctionnement	FULL BOXING MONTBERON	Associations	1 800,00
6574	15	Subvention de fonctionnement	GIROU FOOTBALL CLUB	Associations	10 000,00
6574	20	Subvention de fonctionnement	GIROU TRIATHLON	Associations	750,00
6574	12	Subvention de fonctionnement	ICI ET MAINTENANT	Associations	750,00
6574	14	Subvention de fonctionnement	MONTBERON DANSE	Associations	400,00
6574	16	Subvention de fonctionnement	OSA KOO DO	Associations	2 500,00
6574	22	Subvention de fonctionnement	PREVENTION ROUTIERE	Associations	50,00
6574	13	Subvention de fonctionnement	QUATRE SAISONS	Associations	800,00
6574	21	Subvention de fonctionnement	SECOURS POPULAIRE	Associations	200,00
6574	24	Subvention de fonctionnement	SENET	Associations	200,00
6574	02	Subvention de fonctionnement	STE DE CHASSE ACCA	Associations	0,00
6574	17	Subvention de fonctionnement	STE DE PETANQUE MONTBERONNAISE	Associations	600,00
6574	18	Subvention de fonctionnement	TAO CONCEPT	Associations	800,00
6574	27	Subvention de fonctionnement	TEAM PASSION TRUITE ET MER	Associations	500,00
6574	19	Subvention de fonctionnement	TENNIS CLUB MONTBERON	Associations	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	2	5	5	0	5
Adjoint Administratif Ppal 1ère Classe	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1	2	3	3	0	3
FILIERE TECHNIQUE (c)		5	5	10	10	4	14
Adjoint technique	C	5	5	10	10	0	10
Agent technique	C	0	0	0	0	4	4
FILIERE SOCIALE (d)		0	4	4	4	1	5
Agent social (ATSEM)	C	0	0	0	0	1	1
ATSEM ppal 2ème classe	C	0	4	4	4	0	4
FILIERE ANIMATION (i)		3	4	7	7	13	20
Adjoint d'animation	C	2	3	5	5	0	5
Adjoint d'animation ppal 2ème classe	C	1	1	2	2	0	2
Agent d'animation	C	0	0	0	0	13	13
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		11	15	26	26	18	44

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE MONTEBERON - 31 - BUDGET COMMUNAL	BP	2019
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent d'animation	C	ANIM	348	0,00	accroissement	CDD
Agent social (ATSEM)	C	S	348	0,00	accroissement	CDD
Agent technique	C	TECH		0,00	emploi d'avenir	CDD
Agent technique	C	TECH	348	0,00	accroissement	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	3 469 000,00	3,831	15,100	0,000	523 819,00	3,831
Taxe foncière sur les propriétés bâties	2 278 000,00	5,708	20,640	0,000	470 179,00	5,708
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	20 000,00	3,093	174,340	0,000	34 868,00	3,093
TOTAL	5 767 000,00	4,562			1 028 866,00	4,655

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le ,
A Montberon, le 04/04/2019
Le

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES : Pour : 0
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Montberon, le 28/03/2019

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

Jean-Luc BELLARIVA	
Corinne BOUCHERON	
Patrick CATALA	
Dominique CAILLAUD	
Gérard COGO	
Sandrine DELMOULY	
Denise ESCAFRE	
Pierre ESCARGUEL	
Dominique FAU	
Monica GARCIA	
Benjamin GOUDERGUES	
Céline LEFORT	
Sylvie MIROUX	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Eugène NKONGUE-NYOUNGOU	
Amandine RUS	
Thierry SAVIGNY	
Nadia SINNI-LAPEYRIE	
Jean-Claude BRAGATO	
Corine GRUARIN	
Tony HELLMUTH	
Jérôme GRONDIN	
Thomas MESSAUD	
Manuel CORDOBA	

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le 10/04/2019 et de la publication le 10/04/2019.

A Montberon, le 05/04/2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.14 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.16 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.33 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.35 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.36 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.37 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.38 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.39 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.41 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.42 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)